

*Là-haut dans la  
montagne, un refuge ...*



*accueille les personnes handicapées...*



**Saint-Pons**  
Vallée de l'Ubaye  
Alpes de Haute-Provence





# Pourquoi ce refuge ?

Jérôme était amoureux de la montagne et de la nature, grand admirateur de Giono, passionné de photographie...  
Après sa disparition à l'âge de 25 ans, un refuge pour personnes handicapées a été créé en sa mémoire



dans une ancienne maison forestière, le refuge de Jérôme

Premier refuge de montagne pour accueillir une personne handicapée moteur et son entourage (10 personnes maximum).

Les séjours sont en autonomie : les groupes sont accueillis dans le refuge, mais il n'y a pas de gardiennage.



La vue depuis le refuge au mois de mai...

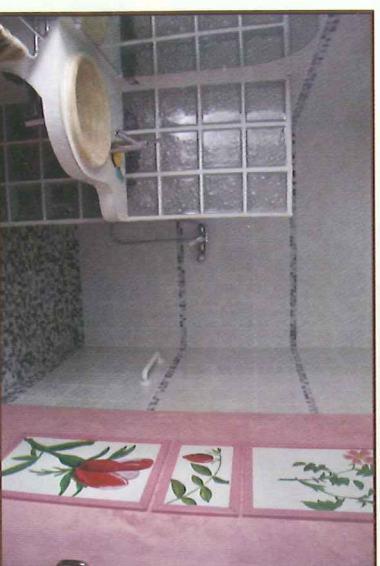
# Présentation



Un séjour confortable



3 chambres à 2 lits - 1 dortoir à 4 lits



2 douches, 3 lavabos, 3 wc : l'ensemble accessible

Au confort s'ajoute un décor original créé par les personnes handicapées et leurs accompagnateurs valides de l'association Handi Cap Evasion 04



Fusing



Fusing



Peinture sur bois



Vitrail

A l'extérieur une vaste terrasse et une fontaine





## Un riche patrimoine à découvrir dans la vallée de l'Ubaye



Lac de Serre-Ponçon

La Vallée  
de l'Ubaye,  
un haut lieu  
alpin aux portes  
de l'Italie et du  
Parc National  
du Mercantour

Un réseau de  
sentiers de  
randonnées  
permet de  
découvrir des  
sommets de plus  
de 3 000 m, des  
alpages, des lacs  
de montagne ...



Au col de la Bonnette



Dans la vallée  
de l'Ubaye  
un patrimoine  
à découvrir

Maisons mexicaines,  
six musées :  
richesses historiques,  
artisanales et  
ethnologiques



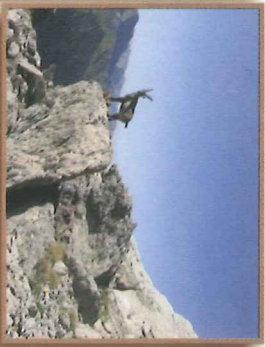




Le Bachelard en automne



Cabane de la Teste



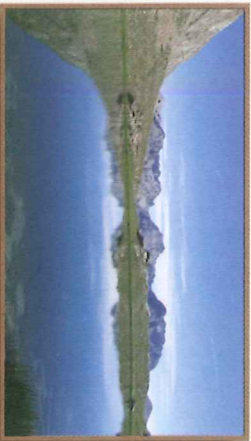
Vers le Chapeau de Gendarme



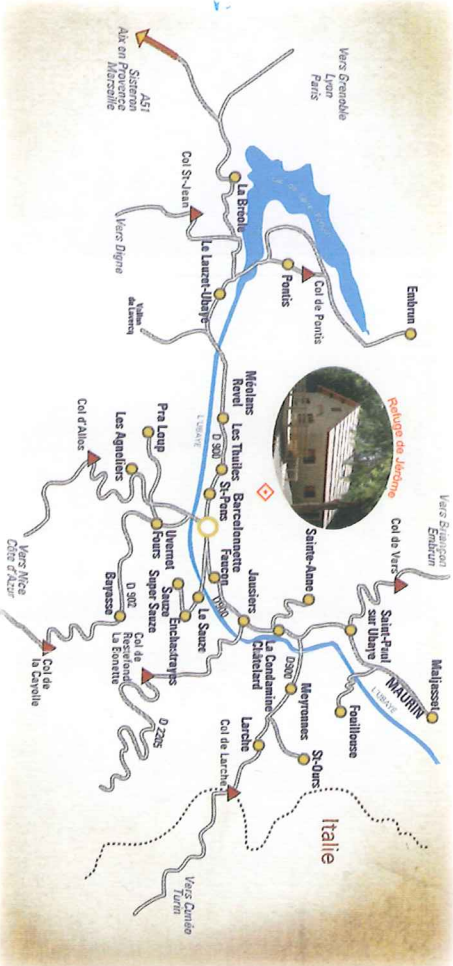
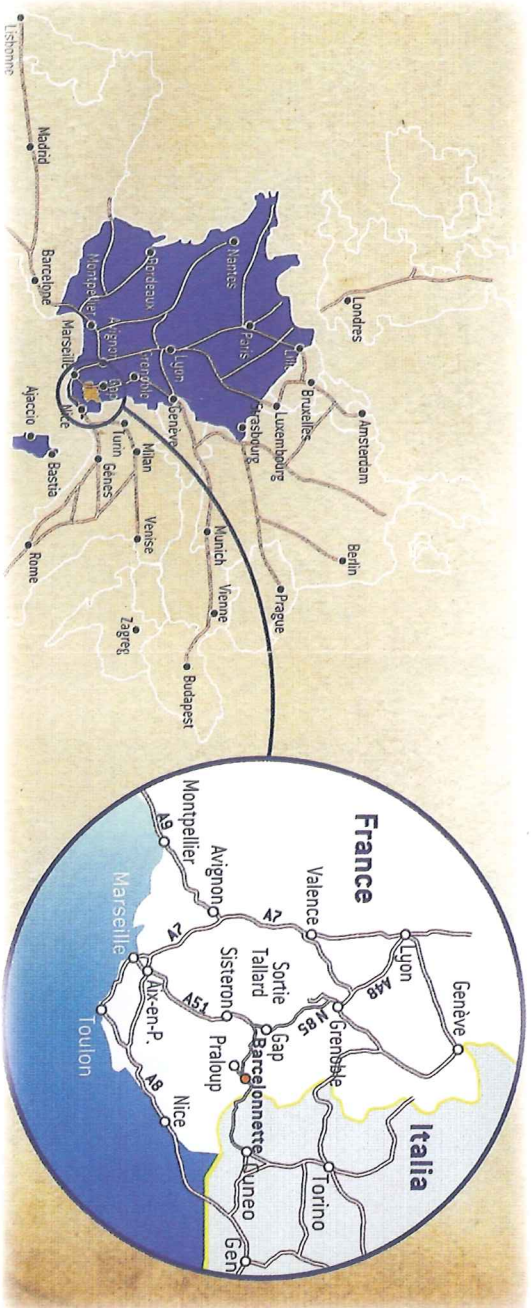
Paysage de la Rente



Lys Martagon



Lac froid



Le refuge est ouvert du mois de mai au mois d'octobre (selon les conditions météo )

**Adresse :**

**HANDI CAP EVASION 04**  
**Centre Jean Giono**  
**3, boulevard Elémir Bourges**  
**04100 MANOSQUE**  
**04 92 70 54 55**  
**04 92 87 25 21**  
**Courriel : handicapevasion04@free.fr**  
**Site internet : www.hce04.fr**  
**Réservations : Françoise MARDET-ROY**  
**8, allée des Saules**  
**13770 VENELLES**

**Accès :**

depuis la D 900 qui dessert la Vallée de l'Ubaye, à partir de l'aérodrome de Barcelonnette, 7 km dont la moitié goudronnée, l'autre moitié sur piste forestière en lacets, carrossable mais en roulant lentement



Une joëlette est à la disposition des usagers dans le refuge. C'est un fauteuril roulant tout terrain mono-roue muni de brancards à l'avant et à l'arrière, conduit par des accompagnateurs valides



## Refuge de Jérôme



Le refuge bénéficie  
du label  
**TOURISME et  
HANDICAP**

## Conditions d'accès

Le refuge de Jérôme est réservé aux membres d'Handi Cap Evasion, en priorité aux personnes handicapées et à leur entourage valide.

Capacité d'accueil : 10 personnes maximum

La location par un 2<sup>ème</sup> groupe aux mêmes dates ne pourra se faire qu'avec l'accord des premiers inscrits.

## Séjour

- ✓ Le refuge n'est pas gardé. Les groupes sont accueillis par une personne qui procède à l'état des lieux et qui donne toutes les explications nécessaires à un séjour en autonomie.
- ✓ Un règlement intérieur est affiché dans le refuge. Il énumère toutes les consignes à respecter pendant le séjour.
- ✓ Prévoir :
  - draps pour lits en 90 et taies d'oreiller
  - lampe de poche
  - papier hygiénique
  - le ravitaillement nécessaire

## Refuge de Jérôme

### Tarifs - Réservations

#### Adhésions à Handi Cap Evasion 04

(sauf pour les adhérents à HCE, ses antennes et associations locales)

Personne physique	10 €/an
Famille (couple et enfants)	18 €/an
Association/personne morale	50 €/an

#### Tarif nuitée

Pour les personnes de plus de 3 ans	10 €
-------------------------------------	------

#### Réevation

Fiche de réservation disponible sur internet ([www.hce04.fr](http://www.hce04.fr)) ou par courrier.

Intégralité des frais à verser au moment de la réservation.

#### Caution

A déposer à l'arrivée	100 €
-----------------------	-------

*Le non respect du règlement intérieur affiché à l'intérieur du refuge, entraînera automatiquement la perte de la caution.*

L'association Handi Cap Evasion 04 ne fait payer qu'une participation aux frais (impôts, assurance, bail O.N.F., entretien, eau, gaz, électricité, accueil des groupes ...).

*\* Aucun bénéfice n'est réalisé sur la gestion du refuge.*

Le refuge bénéficie

du label  
**TOURISME et  
HANDICAP**